

Re-inscriptions 2020-2021

Afin de préparer la rentrée scolaire 2020, il nous faut connaître vos intentions concernant l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2020 – 2021, aussi nous vous prions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous dûment rempli **avant le 07 février 2020** sans faute.

Les frais de dossier sont de 60 € pour le premier enfant et de 40 € à partir du deuxième. Ils seront portés sur la facture de régularisation du mois de juin.

Merci de nous retourner **un dossier complet par enfant**.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle convention financière, qu'il faut nous retourner signée avec le coupon ci-dessous. Le prix de la scolarité passe de 96,50€ à 97,50€.

Cette augmentation permettra d'alimenter le fonds social pour les familles en difficulté, et de faire face à l'augmentation du loyer.

La participation pour les activités sportives passe quant à elle de 15,50 € à 15,00 €.

Attention : toute place non confirmée avant le 07 février 2020 sera considérée comme vacante et immédiatement ré attribuée. En cas de désistement ultérieur, les frais de dossier ne seront pas remboursés.

A détacher et à remettre à la Vie Scolaire avec la convention financière 2020 signée

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Je réinscris : OUI NON

Mon enfant : _____

Date et signature des responsables légaux :